DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Commune de Cers

Révision générale du

Plan Local d'Urbanisme

Pièce 4.2 : Règlement graphique au 1/5 000

Plan Local d'Urbanisme approuvé par DCM du 15 octobre 2015	Modification du PLU approuvée par DCM du 30 mars 2015	Révision générale du PLU approuvée par DCM du 27 mars 2017	Révision générale du PLU arrêtée par DCM du 28 septembre 2023	Révision générale du PLU approuvée par DCM du 28 septembre 2024

BETU

Dossier n°6139

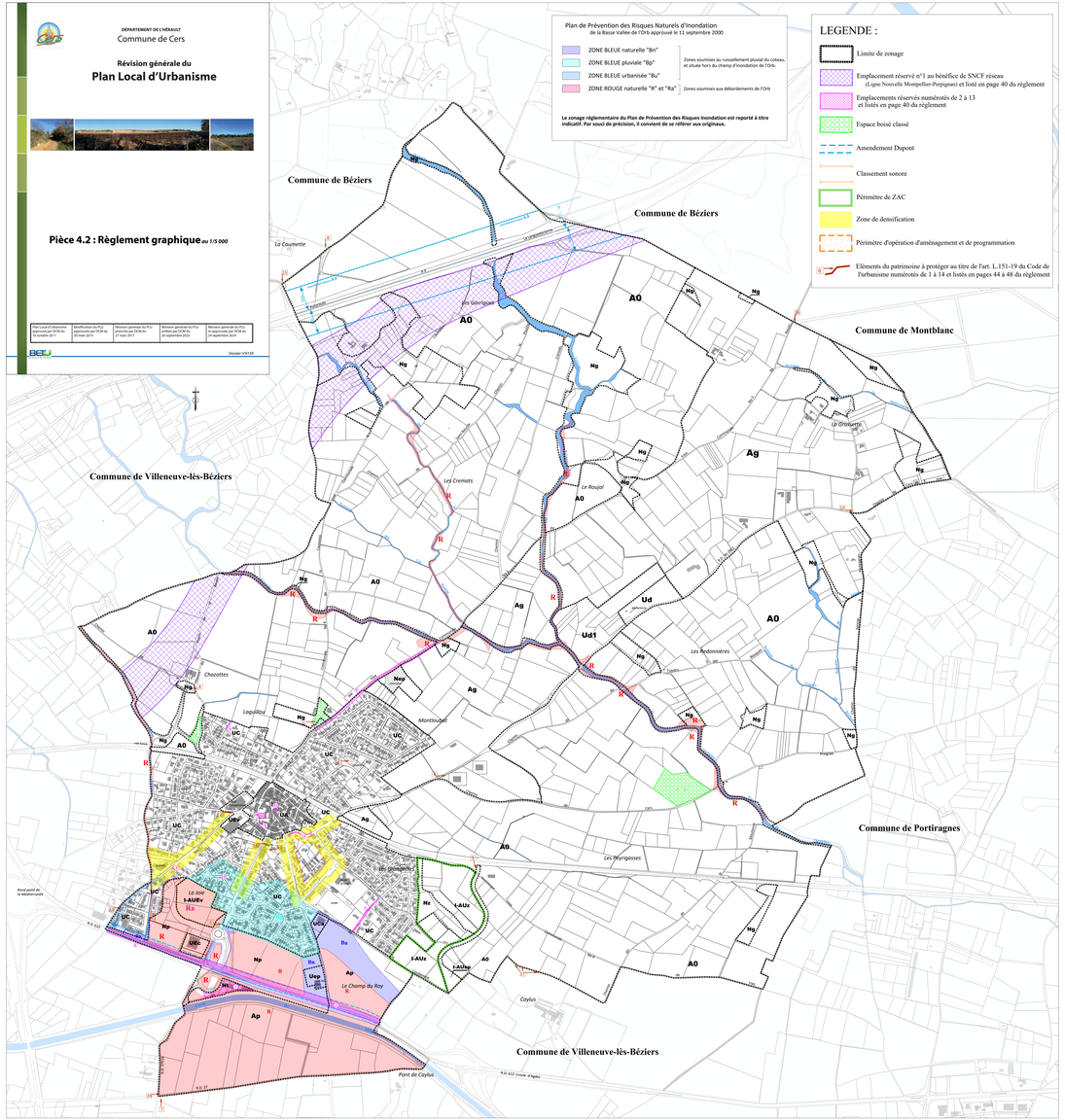

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Commune de Cers

Révision générale du

Plan Local d'Urbanisme

Pièce 4.3 : Règlement graphique *- village au 1/2 500*

Plan Local d'Urbanisme approuvé par DCM du 10 octobre 2011	Modification du PLU approuvée par DCM du 30 mars 2015	Révision générale du PLU prescrite par DCM du 27 mars 2017	Révision générale du PLU arrêtée par DCM du 26 septembre 2023	Révision générale du PLU rè-approuvée par DCM du 24 septembre 2024

BEJ URBANISME

Dossier n°6159

Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation
de la Basse Vallée de l'Orb approuvé le 11 septembre 2000

- ZONE BLEUE naturelle "Bn"
- ZONE BLEUE pluviale "Bp"
- ZONE BLEUE urbanisée "Bu"

} Zones soumises au ruissellement pluvial du coteau, et située hors du champ d'inondation de l'Orb.

- ZONE ROUGE naturelle "R" et "Ra" } Zones soumises aux débordements de l'Orb

Le zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques Inondation est reporté à titre indicatif. Par souci de précision, il convient de se référer aux originaux.

LEGENDE :
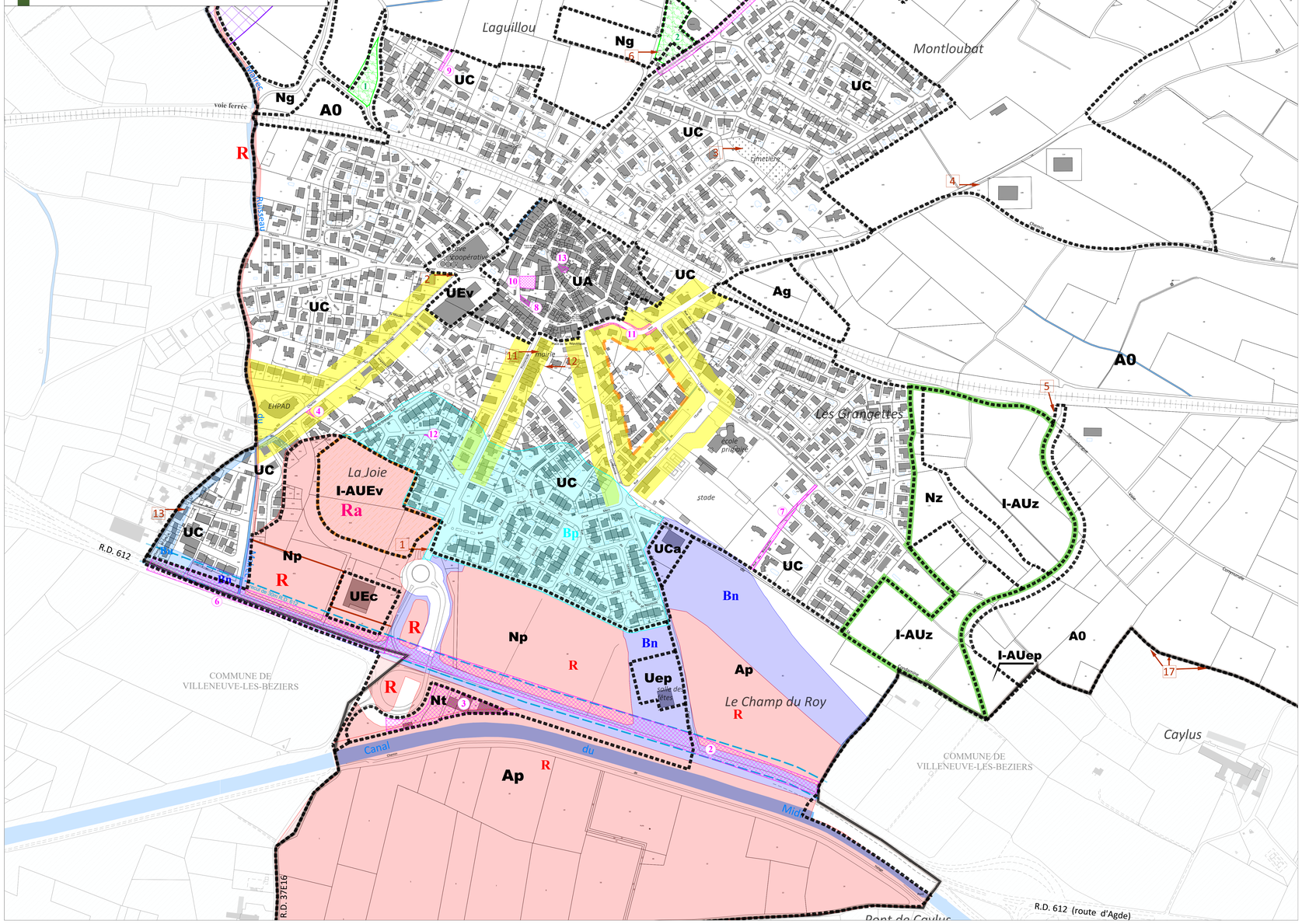
- Limite de zonage
- Emplacement réservé n°1 au bénéfice de SNCF réseau (Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan) et listé en page 40 du règlement
- Emplacements réservés numérotés de 2 à 13 et listés en page 40 du règlement
- Espace boisé classé
- Amendement Dupont
- Classement sonore
- Périmètre de ZAC
- Zone de densification
- Périmètre d'opération d'aménagement et de programmation
- Eléments du patrimoine à protéger au titre de l'art. L.151-19 du Code de l'urbanisme numérotés de 1 à 14 et listés en pages 44 à 48 du règlement